

UNAIDS/PCB(23)/08.31
10 novembre 2008

**23^{ème} Réunion du Conseil de Coordination du
Programme de l'ONUSIDA
Genève, Suisse
15-17 décembre 2008**

Rapport sur le processus de nomination du Directeur exécutif

Documents supplémentaires pour ce point: *aucun*

Action requise pour cette réunion – le Conseil de coordination du programme est invité à : formuler ses observations quant au processus de nomination, afin qu'il en soit tenu compte lors de nominations futures.

Implications en termes de coûts des décisions: *aucune*

INTRODUCTION

1. Lors de sa 22^{ème} réunion tenue à Chiangmai, Thaïlande, en avril 2008, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé un processus pour la nomination d'un nouveau Directeur exécutif de l'ONUSIDA. La création d'un Comité de sélection doté du mandat suivant faisait partie intégrante de ce processus :

« 9.2 *Approuve l'inclusion dans le mandat du Comité de sélection des éléments ci-après, à savoir que le Comité:*

- *veillera à ce que la procédure de présentation des nominations et des candidatures personnelles soit dûment suivie;*
- *sollicitera et accueillera favorablement les candidatures de régions autres que celles de précédents directeurs exécutifs ;*
- *sera chargé de soumettre au président du COC¹ les conclusions du processus de nomination en entier, y compris la présélection des candidatures, un rapport circonstancié du déroulement du processus, et une liste complète de toutes les candidatures examinées ;*
- *participera en observateur en la personne de son Président aux entrevues du COC et au processus de nomination et fera rapport au Conseil de Coordination du Programme à sa 23^{ème} réunion. Le COC peut aussi siéger à huit clos ;*
- *élaborera un système de notation pour évaluer les candidatures ;*
- *mènera les entrevues initiales pour présélectionner les candidats et les évaluer au regard des compétences essentielles et soumettra au COC la liste des candidats qualifiés par ordre de préférence ; »*

2. Conformément aux décisions 9.4 et 9.5 de la 22^{ème} réunion, le Président du Conseil de Coordination du Programme a encadré la création du Comité de sélection :

« 9.4 *Approuve la composition du Comité de sélection de 6 Etats membres (2 Etats d'Europe occidentale et autres Etats et 1 de chacune des 4 autres régions géographiques telles que définies par l'ECOSOC), 2 ONG et 4 Coparrainants;*

9.5 *Approuve le processus ci-après pour la constitution du Comité de sélection:*

- *Dans les 2 semaines qui suivront la clôture de la 22^{ème} réunion du Conseil, le Président du CCP invitera chaque région (Etats membres) et chaque groupe intéressé (ONG et COC) à proposer des membres; chaque groupe présentera, si possible, un candidat ayant fait l'unanimité ;*
- *Il sera demandé à chaque groupe de présenter un nombre de candidats coïncidant exactement avec le nombre de sièges qui lui est alloué au sein de ce comité ;*
- *Si tel ou tel groupe intéressé présente un nombre de candidats supérieur ou inférieur au nombre de sièges qui lui est alloué, le Président du Conseil de Coordination du Programme contactera tous les membres du*

¹ Comité des Organismes coparrainants

groupe en question représenté au sein du Conseil, pour discuter du cas de figure et trouver un accord ;

- *Une fois que le Comité sera constitué, le Président du Conseil de Coordination du Programme communiquera les noms des membres à l'ensemble des Etats membres, des ONG et des organismes coparrainants siégeant au CCP ;*
- *Le Comité de Sélection se choisira un président parmi ses membres. »*

3. Le 26 juin, le Président du Conseil de Coordination du Programme a envoyé à tous les groupes constitutifs du Conseil un courriel les informant de la création d'un Comité de sélection comprenant les membres suivants :

Etats Membres (6):

1. S.E. Marie-Louise Overvad, Ambassadrice (Etats d'Europe occidentale et autres Etats)
2. Michele Moloney-Kitts (Etats d'Europe occidentale et autres Etats)
3. Dr Rodrigo Síman Siri (Etats d'Amérique latine et des Caraïbes)
4. Dr Jan Mikas (Etats d'Europe orientale)
5. S.E. Sidiki Lamine Sow, Ambassadeur (Etats d'Afrique)
6. S.E. Sihasak Phuangketkeow, Ambassadeur (Etats d'Asie)

Organismes coparrainants (4):

7. Kevin De Cock (OMS)
8. Sophia Kisting (OIT)
9. Jimmy Kolker (UNICEF)
10. Paul Spiegel (HCR)

ONG (2):

11. Zonibel Woods (Délégation des ONG)
12. Gracia Violeta Ross Quiroga (Délégation des ONG)

REUNIONS DU COMITE DE SELECTION

4. Le Comité de sélection s'est réuni trois fois au cours de ses travaux : le 27 juin, le 5 septembre et les 17 et 18 septembre. Les rapports de ces trois réunions ont été postés sur le site Internet de l'ONUSIDA.

27 juin : la Comité de sélection a élu à sa présidence Mme l'Ambassadrice Overvad ; finalisé son Code de conduite ; défini ses règles de procédures ; approuvé le texte d'annonce de vacance du poste de Directeur exécutif et sélectionné les quotidiens et magazines dans lesquels l'annonce serait publiée en anglais, espagnol et français ; finalisé la lettre spécifiant les compétences et expériences requises pour le poste de Directeur exécutif et invité les membres du CCP et d'autres parties prenantes à encourager les candidatures ou à proposer une personne pour ce poste ; approuvé le système de notation pour le traitement initial des candidatures ; et adopté un calendrier révisé pour le processus de nomination².

² Voir le "Rapport du Comité de sélection" destiné à la réunion extraordinaire du CCP - UNAIDS/PCB/Extraordinary Meeting/EM1.2 pour toute la documentation citée dans le présent paragraphe.

Le Comité de sélection a décidé de se distancer le plus possible du Secrétariat de l'ONUSIDA ; il a donc été aidé dans ses travaux par un consultant indépendant recruté par l'ONUSIDA à cette fin. Le 4 juillet, l'ONUSIDA a loué à Genève deux bureaux extérieurs à son siège, afin que le consultant puisse recevoir et présélectionner les candidatures de manière indépendante. Une assistante, qui n'avait jamais été employée auparavant dans le système des Nations Unies, a été recrutée pour aider le consultant dans son travail. Le consultant a examiné les candidatures au fur et à mesure de leur réception en se fondant sur la grille de notation approuvée par le Comité de sélection lors de sa première réunion et en attribuant une note à chacune des compétences. Une note composite allant de 0 à 22 a ainsi pu être attribuée à chacune des candidatures. Les candidats ont été répartis en trois catégories : « hautement qualifié », « remplit les conditions », et « ne remplit pas les conditions » du poste.

5 septembre : le Comité a examiné 117 candidatures. 20 femmes et 97 hommes – répartis comme suit au plan géographique – ont postulé : 22 candidatures provenant d'Etats d'Afrique, 41 provenant d'Etats d'Asie, 2 d'Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, 1 d'un Etat d'Europe orientale et 51 d'Etats d'Europe occidentale et autres. Il s'est avéré que 103 candidats sur les 117 ne remplissaient pas les conditions du poste, ayant obtenu une note de 6 ou moins sur 22. Des 14 candidatures restantes, 8 ont été placées dans la catégorie « remplit les conditions » du poste et 6 dans la catégorie « hautement qualifié » pour le poste. Une candidature du premier de ces groupes a été retirée ultérieurement. Les candidats de cette catégorie étaient notés entre 07/22 et 21/22 dans le tableau de notation individuelle. Le Comité de sélection a retenu sept candidats pour des entretiens à Genève les 17 et 18 septembre.

Le Comité a relevé que, malgré le nombre important de candidatures, rares étaient celles émanant de candidats hautement qualifiés. Il en est résulté un groupe limité dans lequel choisir une liste restreinte à recommander. On note en particulier un manque de candidats viables 'de l'extérieur', qui ne soient pas déjà bien connus de la communauté ONUSIDA. En conclusion de son rapport au Conseil de Coordination du Programme et au Comité des Organismes coparrainants, le Comité de sélection a regretté qu'il n'ait pas été fait usage d'une société professionnelle de recrutement afin de garantir une liste aussi solide que possible de candidats, dont des candidatures extérieures au système des Nations Unies, qui auraient pu apporter des idées et approches novatrices à l'ONUSIDA.

17-18 septembre : le Comité s'est divisé en deux groupes de taille égale, l'un conduisant les entretiens, pendant que l'autre faisait fonction d'observateur. Chaque groupe était composé de deux représentants des cinq régions géographiques, deux représentants des Coparrainants et un représentant des ONG. Toutes les sessions d'entretiens ont été présidées par la Présidente du Comité de sélection. Deux membres du Comité de sélection (Etats d'Afrique et un des Etats d'Europe occidentale et autres Etats) se sont récusés de l'entretien et du débat concernant une des candidatures, afin d'éviter tout semblant de conflit d'intérêt. Le Comité de sélection a posé à chaque candidat une série de questions standards reflétant les compétences figurant dans la grille de notation ainsi que des questions adaptées à chaque candidat pour leur permettre de mieux exposer les informations fournies dans leur dossier de candidature.

A la suite des entretiens, le Comité de sélection, après une discussion approfondie de la performance et des qualifications de chacun des candidats, a décidé de présenter une liste restreinte de quatre candidats placés en deux niveaux : niveau 1 - Michel Sidibe et Debrework Zewdie; niveau 2 - Tim Barnett et Stefano Bertozzi.

REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

5. Après discussion au sein du Bureau du CCP en juillet 2008, le Président du Conseil de Coordination du Programme a prié la Présidente du Comité de sélection de partager avec le Conseil le Rapport complet du Comité – et pas seulement la liste restreinte. La Présidente du Comité de sélection a accédé à cette demande à la condition, formulée par l'ensemble du Comité, que le Rapport soit considéré comme confidentiel et ne soit mis à disposition, sous la protection d'un mot de passe, que des membres du Conseil, des Coparrainants et de la délégation des ONG représentées au Conseil. Ce qui fut fait par le biais du site Internet de l'ONUSIDA le 22 septembre. Le Bureau du CCP a également convenu que la Réunion extraordinaire du Conseil serait ouverte aux observateurs, pour respecter la transparence et l'inclusivité du processus de nomination.
6. Une réunion extraordinaire du Conseil de Coordination du Programme a eu lieu le 2 octobre afin d'examiner la liste restreinte des candidatures. S'appuyant sur la liste dressée lors de sa 22^{ème} réunion en avril 2008, le Conseil a mis en évidence plusieurs compétences et expériences essentielles attendues du nouveau Directeur exécutif de l'ONUSIDA. Le candidat retenu devrait notamment³, avoir une vision claire de la riposte au sida ; une pensée stratégique concernant les enjeux et les perspectives et concernant aussi l'engagement des partenaires ; une identification avec les principes fondamentaux de l'ONUSIDA ; un excellent sens relationnel et une grande sensibilité ; et une expérience du travail dans les pays et dans le cadre d'une riposte multisectorielle.
7. Examinant chacun des quatre candidats de la liste restreinte, le Conseil a noté les qualités de chacun et, en particulier de ceux du niveau un et recommandé que le COC tienne compte, au cours de la prochaine étape du processus de nomination, des opinions exprimées par le Conseil de Coordination du Programme, telles qu'elles figurent dans le rapport de la réunion.

COMITE DES ORGANISMES COPARRAINANTS

8. Le COC s'est entretenu avec les quatre candidats de la liste restreinte le 7 octobre à Genève. Les entretiens ont été présidés par le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS, en sa capacité de Présidente du COC. Les dix Coparrainants étaient représentés à un niveau élevé.
9. Le COC s'est réuni à New York le 23 octobre pour adopter ses recommandations qui ont été transmises au Secrétaire général des Nations Unies dans une lettre adressée le lendemain par le Dr Chan.

³ Voir la liste complète dans les Recommandations de la réunion extraordinaire

CHRONOLOGIE DU PROCESSUS DE NOMINATION

10. Le calendrier suivant comprend les actions arrêtées par le Conseil de Coordination du Programme à sa 22^{ème} réunion en avril 2008 ainsi que les mesures supplémentaires prises par le Comité de sélection :

Dates arrêtées par la 22 ^{ème} réunion du CCP	Actions arrêtées par la 22 ^{ème} session du CCP	Actions effectuées	Date réelle
5/4 (semaine 1)	Le Président du CCP sollicite des nominations pour siéger au Comité de sélection	Courriel envoyé par le Secrétariat au nom du Président du CCP, sollicitant des nominations	9/5
16/6 (semaine 7)	Date-limite de soumission des noms pour le Comité de sélection		28/5
26/6 (semaine 10)	Conclusion des consultations avec les groupes intéressés. Annonce de la composition du Comité de sélection et transmission de l'information par voie électronique aux groupes intéressés siégeant au CCP	Courriel envoyé par le Président du CCP annonçant la composition du Comité de sélection	26/6
18/7 (semaine 12)	Première réunion du Comité de sélection		27/6
25/7 (semaine 13)	Appel à nomination et soumission de candidatures; y compris annonces dans les médias internationaux	Lettre envoyée par la Présidente du Comité de sélection à tous les Etats Membres du CCP, aux Coparrainants et à la délégation des ONG, comportant un profil du poste et les encourageant à proposer des candidatures ou des nominations. Par ailleurs, une adresse courriel a été créée pour recevoir les candidatures. Une copie de la lettre et d'autres documents en rapport avec le processus sont postés sur le site Internet de l'ONUSIDA le 1 ^{er} juillet en anglais et dans les autres langues quelques jours plus tard. Des annonces sont placées en anglais, espagnol et français dans les journaux et magazines suivants :	30/6

		<ul style="list-style-type: none"> – 6 juillet dans Jeune Afrique – 8 et 16 juillet dans Le Monde – 11 juillet dans le Guardian Weekly – 12 juillet dans The Economist – 13 juillet dans El Pais 	
22/8 (semaine 17)	Date limite de soumission des nominations et des candidatures	Le 14 août, le Comité de sélection, en consultation avec le Président du CCP, prolonge la date limite de dépôt des candidatures au 25 août.	25/8
19/9 (semaine 21)	Deuxième réunion du Comité de Sélection pour examiner les candidatures et établir une liste restreinte des candidats présélectionnés		5/9
		Troisième réunion du Comité de Sélection et entretiens	17-18/9
26/9 (semaine 22)	Envoi de la liste restreinte des candidats présélectionnés au CCP pour examen lors d'une réunion extraordinaire (une journée) du Conseil. Le Comité de Sélection enverra ensuite cette liste au Président du COC avec les commentaires et recommandations du CCP.		18/9
		Réunion extraordinaire du CCP	2/10
26/9 (semaine 22)	Examen par le COC de la liste des nominations proposées et entretiens avec les candidats présélectionnés. La Présidente du Comité de Sélection participe en qualité d'observatrice aux entretiens avec le COC et au processus formel de nomination ; elle rendra compte de la procédure suivie lors de la 23 ^{ème} Réunion du CCP. Le COC peut aussi se réunir à huis clos.	Entretiens à Genève Réunion du COC à New York pour finaliser les recommandations	7/10 23/10
10/10 (semaine 24)	Le COC communique la nomination officielle au Secrétaire général des Nations Unies	Le Dr. Chan transmet les recommandations du COC	24/10

BUDGET DU PROCESSUS DE NOMINATION

11. Lors de sa 22^{ème} réunion, le Conseil de Coordination du Programme a adopté un budget pour le processus de nomination à hauteur de 359 800 dollars des Etats-Unis, comprenant l'organisation d'une réunion extraordinaire du Conseil. Les dépenses réelles du processus se répartissent comme suit :

Poste de dépense	Coût réel (USD)
Réunions du Comité de sélection (logistique): <ul style="list-style-type: none">• 27 juin• 5 septembre• 17-18 septembre	3,197 1,589 6,535
Voyages des membres du Comité de sélection	30,599
Voyages des candidats retenus	49,202
Réunion extraordinaire du CCP	137,985
Appui au Comité de sélection (consultant, assistante + location des bureaux)	55,240
Annonces dans les médias	31,349
TOTAL:	315,696

12. Il convient de noter que, si des dépenses ont été engagées qui ne figuraient pas dans la proposition originale, à savoir une troisième réunion du Comité de sélection et le recrutement de personnel d'appui pour le Comité, ces coûts ont été couverts grâce aux économies réalisées sur les coûts de la Réunion extraordinaire du CCP et au fait que la plupart des membres du Comité de sélection ont financé leurs propres déplacements ou étaient basés à Genève.

POINT DE DECISION

13. **Le CCP est invité à présenter ses observations concernant le processus de nomination afin qu'il en soit tenu compte lors de nominations futures.**